

FICHE INFORMATIVE – HABITATIONS PIE-X



PROJET	Habitations Pie-X
EMPLACEMENT	Boulevard Pie-X et rue Saint-Louis (Proche boulevard Chomedey et du boulevard Notre-Dame)
PROGRAMME	AccèsLogis
CLIENTÈLE	Personnes autonomes de 59 ans et moins : Familles, personnes seules, personnes à mobilité réduite
ENTRÉE DES LOCATAIRES	Automne 2019
QUANTITÉ D'UNITÉS	42 logements – Des lots de 6 logements sur trois étages 21 unités au prix régulier 21 unités subventionnées (déjà louées!)
TYPLOGIES ET PRIX	Les prix ici-bas sont pour les logements non-subventionnés et pourraient varier légèrement: 3 ½ (13 unités) = 671.00 \$ 4 ½ (12 unités) = 763.00 \$ 5 ½ (12 unités) = 856.00 \$ 6 ½ (5 unités) = 1 163.00 \$ *Les coûts des services sont en sus (électricité, stationnement, etc.)
COMMODITÉS	<p>Construction 2019</p> <p>Immeuble et terrain sans fumée</p> <p>Entrée laveuse et sècheuse dans chaque logement</p> <p>Stationnement extérieur (25 \$ / mois) et intérieur (45 \$ / mois plus dépôt)</p> <p>Immeuble LEED et Novoclimat (Logements écologiques à haute performance énergétique ayant une bonne qualité d'air et parfaitement isolés ce qui permet de vivre dans un environnement sain et d'obtenir des économies sur les frais d'électricité)</p> <p>Salle communautaire</p> <p>Animaux : un seul animal (chat ou chien) par logement / poids maximal de 25 livres</p> <p>Aucun meuble n'est fourni</p> <p>Possibilité d'installation d'un lave-vaisselle</p> <p>Chauffage et eau chaude non inclus</p> <p>Gestion faite par l'Office</p>
COMMENT FAIRE UNE DEMANDE POUR LE PROJET	Remplir une demande de logement à l'Office et faire le choix du territoire pour les Habitations Pie-X. Les formulaires sont disponibles sur le site de l'Office : Formulaires Pour obtenir des informations supplémentaires : 450-688-0184 poste 192 ou info@omhlaval.ca 3320, rue des Châteaux, Laval (Québec) H7V 0B8
ADMISSIBILITÉ POUR LES LOGEMENTS SUBVENTIONNÉS	Selon les critères du Règlement d'attribution des logements à loyer modique de la Société d'habitation du Québec.
ADMISSIBILITÉ POUR LES LOGEMENTS NON-SUBVENTIONNÉS	Les mêmes que pour un logement subventionné sauf pour la valeur des biens (maximum de 65 000 \$) et le revenu du ménage (150% du PRBI).